

1-8 décembre 2022 - Élections dans les fonctions publiques Une confirmation, hélas, des tendances antérieures

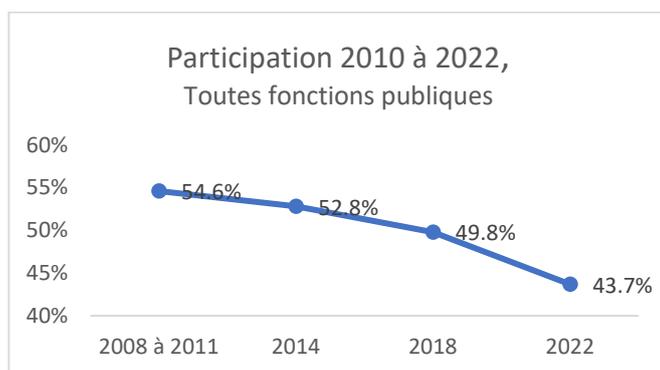
Les élections de représentativité se sont déroulées dans les trois fonctions publiques du 1^{er} au 8 décembre. Elles se déroulent tous les quatre ans depuis les réformes de la fin des années 2000 qui ont modifié les règles de reconnaissance de la représentativité des syndicats. Outre leur rôle propre de départage des organisations syndicales de la fonction publique, ses résultats viennent s'agrèger à celles du secteur privé afin d'apprécier la représentativité comparée des organisations syndicales sur la totalité des travailleurs.

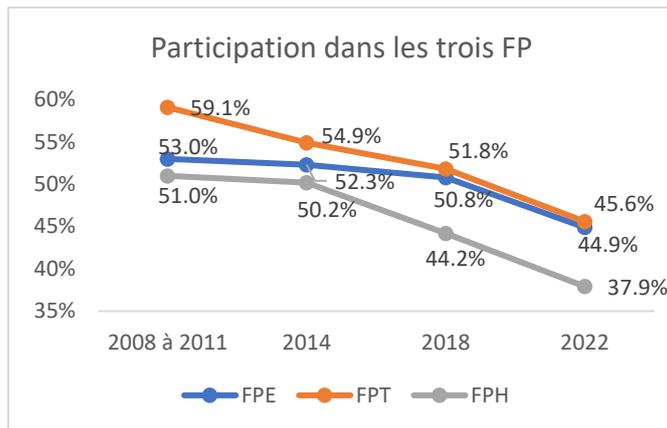
L'organisation du scrutin a été entaché de dysfonctionnements multiples, liés le plus souvent à l'usage irraisonné de l'Internet qui depuis quelques années déjà complique l'accès au vote d'un grand nombre de personnes. Ce facteur contribue à une baisse de la participation mais il n'en constitue pas le seul élément d'explication.

On formulera ici quelques remarques sur cette participation qui est le premier résultat fort de ce scrutin. On parcourra ensuite les résultats des différentes organisations en les distinguant selon deux groupes, ceux qui progressent relativement et ceux qui reculent relativement. On insistera sur ce « relativement » car dans un scrutin où tout le monde perd des suffrages, on ne saurait parler de « gagnants ».

1 Remarque générale, le fait majeur de l'abstention

C'est le trait le plus marquant de cette consultation électorale : la participation passe de 52,3% en 2014 à 49,8% en 2018 puis 43,7 % en 2022. Pour mémoire, elle était de 54,6 % aux élections de la période 2008-2011 dans le dispositif électoral antérieur. Près de 11 points de participation perdus en 11 ans, cela fait beaucoup. Les conditions matérielles du vote (le vote électronique en particulier) n'y sont pas étrangères mais elles ne sauraient expliquer à elles-seules la tendance.





Entre 2018 et 2022, la baisse de participation est homogène selon les trois fonctions publiques (entre -6 et -7), ce qui n'avait pas été le cas entre 2014 et 2018 où la baisse de la FPH avait été plus forte (-6 points) que dans les autres (FPE -1,5 point, FPT - 3,1 points). Le décrochage de participation de la fonction publique hospitalière interroge car ce secteur est celui qui affiche depuis près de dix ans le plus de malaise et de conflictualité en même temps que les personnels affichent une désaffection vis-à-vis des organisations syndicales.

Cette homogénéité entre les 3 fonctions publiques se retrouvent dans l'évolution des scores relatifs des organisations syndicales. Progression ou recul, la plupart d'entre elles affiche un profil commun dans chacune des trois branches, comme le montrent les graphiques ci-dessous.

La quasi-totalité de syndicats poursuit par ailleurs en 2022 la tendance déjà enregistrée entre 2014 et 2018, à une exception près, Force ouvrière qui, à première vue, inverse la tendance baissière qui l'affectait dans la période antérieure et depuis plus longtemps. Mais ce « redressement » n'est qu'un changement de place dans la queue.

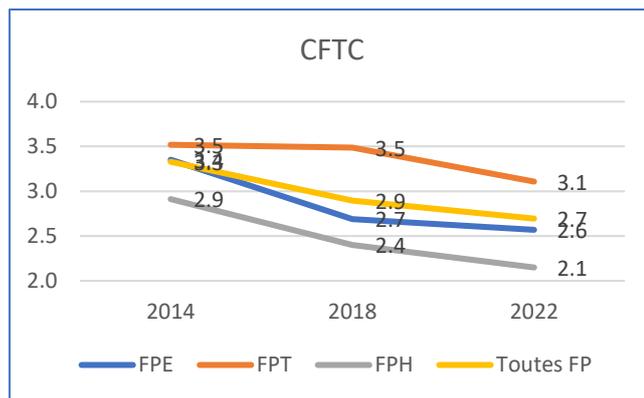
Il apparaît deux groupes distincts entre les centrales, celles qui baissent et celles qui augmentent. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il s'agit ici de valeurs relatives : le raisonnement sur les seules pourcentages est mystificateur car il masque les résultats réels de l'élection ; en réalité, **même celles qui progressent en pourcentage ont perdu des électeurs : les mouvements considérés en pourcentage ne servent qu'à distinguer les évolutions relatives entre les syndicats une fois gardé en tête que tous les syndicats (sauf la CFE-CGC) perdent des électeurs et parfois beaucoup sans que cela n'apparaisse dans les pourcentages.** Il s'agit donc ici de distinguer celles qui perdent plus de celles qui perdent moins. Ce rappel prive de toute appréciation optimiste sur les enseignements de ce scrutin, toutes organisations confondues, à l'exception d'une seule dont le score est très modeste.

2. Les baisses relatives et absolues

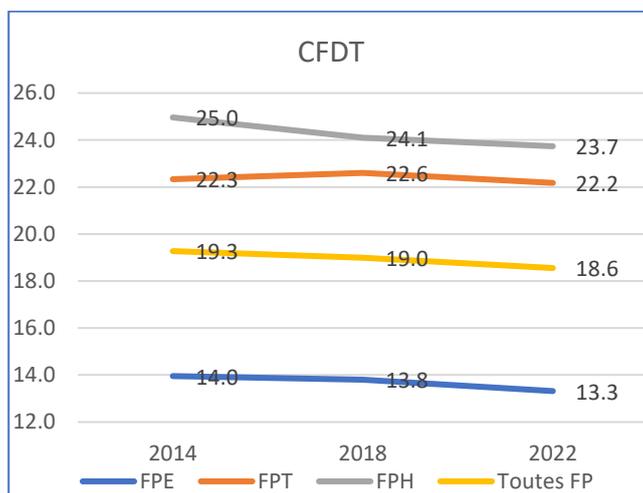
On ne traitera pas ici la catégorie des « Autres », à peu près stable d'un scrutin à l'autre, qui regroupe des syndicats de professions spécifiques ou de petits syndicats à faible rayonnement et qui reste durablement autour de 7 % des suffrages.

La **FGAF** était déjà quasi éliminée entre 2014 et 2018, elle confirme avec 0,3%. N'en parlons plus.

La **CFTC** glisse vers l'insignifiance : 3,4% en 2018, 2,7% en 2018. Encore limite-t-elle son recul dans la FPE que par une série de listes communes avec la CFDT au ministère des Finances !



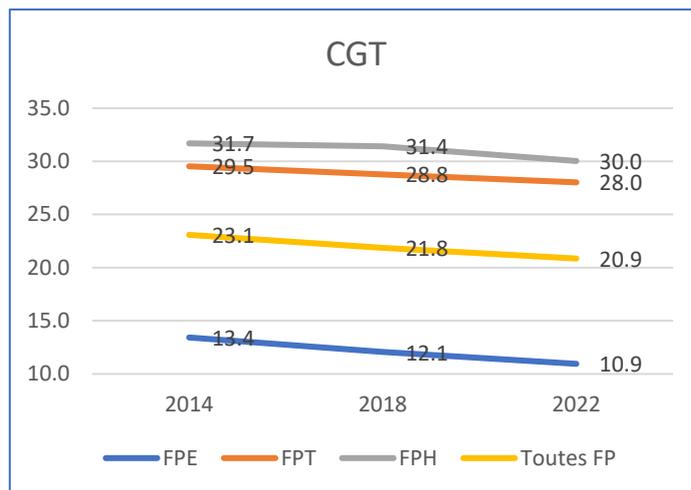
La **CFDT** recule également mais, bien sûr dans de moindres proportions, -0,4 points à 18,6%, reculs homothétiques sur les trois FP, son retrait dans la FPE étant entraîné par celui de SGEN dans l'éducation nationale qui poursuit son érosion (7,8% contre 8,9% en 2014).



Elle perd 61 000 électeurs entre 2018 et 2022 dans l'ensemble des fonctions publiques. Les établissements publics ou privé à large participation publique, les résultats lui sont plus favorables : +0,3 point à La Poste, +2,7 points chez Orange (parmi le personnel fonctionnaire ou contractuel de l'État).

Dans l'addition public-privé qui sert à la détermination de la représentativité d'ensemble, elle demeure première parce que la CGT perd davantage. D'ici à crier victoire, c'est un peu excessif d'autant que dans les scrutins relatifs au secteur privé, elle perdait également 39 000 électeurs sur la séquence 2018-2021 par rapport à la précédente. Une double victoire tout en perdant donc.

La **CGT** poursuit son tassement sur les trois versants, le plus préoccupant étant celui de l'État où elle atteint 10,9 % (contre 12,1% en 2018 et 15,8% en 2011), avec quelques progressions (spectaculaire à la Culture, bienvenue à l'Education nationale) qui ne compensent pas un plus grand nombre de reculs (Intérieur, Finances, Justice, etc.).

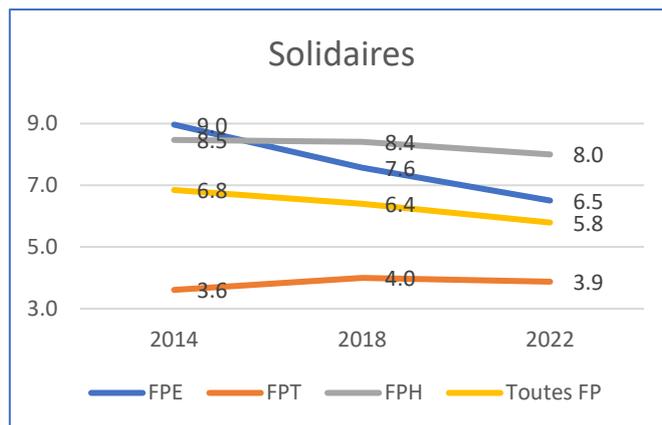


Ses résultats à La Poste ne sont pas meilleurs : -1,7 points à 23,2 (24,9 % en 2018, 25,9% en 2014) ; une légère remontée à Pôle emploi (25,8% contre 24,1% mais 30,3% en 2014) ; recul aussi chez Orange : 20,8% contre 23,4% en 2018 et 25,2% en 2014.

Elle perd quelque 80 000 électeurs entre 2018 et 2022 dans les trois fonctions publiques ; cette perte vient après celle de 150 000 électeurs dans le secteur privé entre les deux dernières séquences (2014-2017 et 2018-2022). Malgré ces reculs, elle garde sa position de première organisation sur l'ensemble des fonctions publiques en raison de l'affaiblissement de sa concurrente, la CFDT qui, elle, perd sa seconde place au profit de Force ouvrière. Globalement tout de même, l'audience électorale de la CGT la conduit vers une banalisation de son statut. Elle perd régulièrement entre 1 et 2 points au fil des scrutins (la SNCF est dans le même cas) ; ce n'est pas un recul impressionnant si ce n'est qu'il se reproduit d'année en année et qu'au fil du temps cela se cumule et accuse à chaque fois un retrait de son influence.

Enfin, dernière organisation qui recule en voix et en pourcentage, **Solidaires**, qui perd 0,6 point après avoir déjà perdu 0,4 point entre 2014 et 2018, soit, pour cette dernière séquence, une perte de 30 000 sur les 154 000 suffrages obtenus en 2014. Plus étrange, Solidaires accuse les plus grandes pertes dans les secteurs qui ont connu de nombreuses luttes au cours des quatre années passées : le secteur de la santé (FPE et ministère santé-solidarité), la culture, les Affaires étrangères. Il progresse (un peu) au ministère du Travail mais recule aux Finances, son seul bastion dans la FPE.

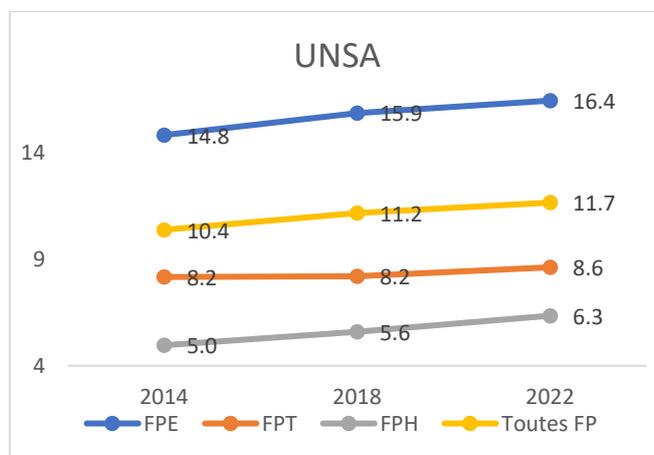
Le retrait est plus impressionnant si l'on prend en compte deux des bastions historiques de Sud : La Poste et Orange. -1,6 points à La Poste (18,1% contre 19,7% en 2018 et 20,9 en 2014) et -4,2 points chez Orange (17% contre 21,2% en 2018 et 22,4% en 2014).



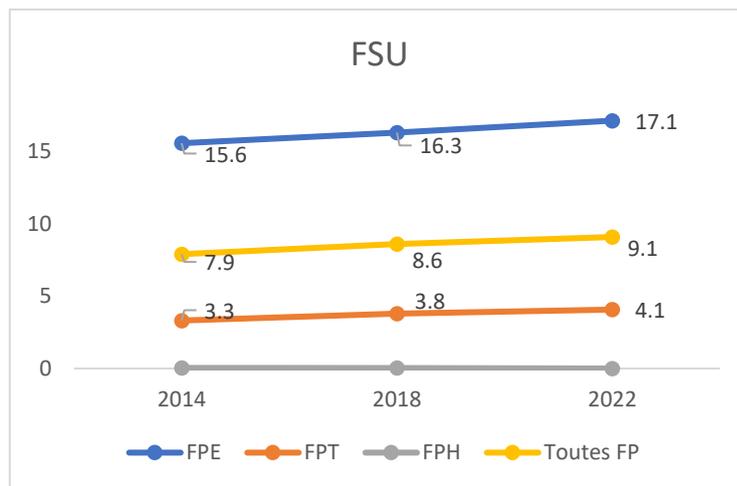
3 Les organisations dont la part en pourcentage est croissante

La **CFE-CGC** est la seule organisation qui progresse en voix et donc fortement en pourcentage. Mais elle part de si bas que l'« impressionnante » croissance reste assez faible sur l'ensemble des 3 fonctions publiques. Il faut noter cependant une croissance dans la FPE où elle passe de 6,1 à 7,1%. Elle progresse surtout au ministère de l'intérieur avec le score du rassemblement autour de son syndicat Alliance chez les policiers et, un peu, à l'éducation nationale.

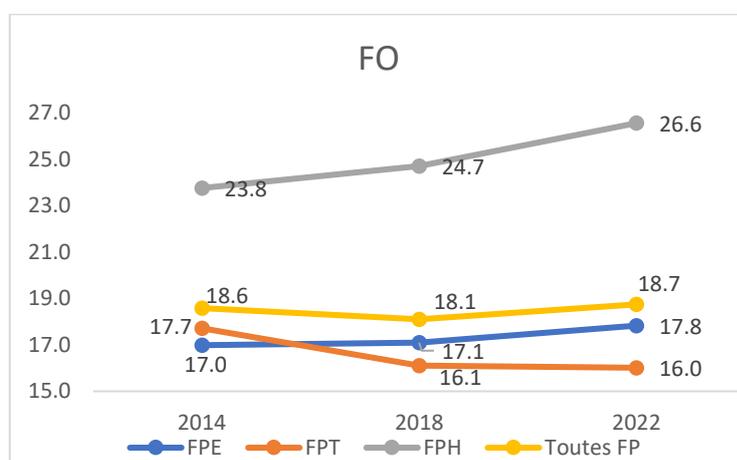
Malgré un nouveau recul dans l'éducation nationale, l'**Unsa** progresse en pourcentage (+0,5 point) grâce à de « bons » résultats dans l'enseignement supérieur, mais surtout dans les deux FP territoriale et hospitalière où elle prend un demi-point de pourcentage.



La représentativité d'ensemble de la **FSU** est pénalisée par son absence de la FPH mais elle continue sa progression dans les deux autres : à l'État, malgré un léger recul à l'éducation nationale compensé dans l'enseignement supérieur, dans la FPT où elle poursuit une modeste progression relative.



Le score de **Force ouvrière** est à peu près la seule surprise de ce scrutin.



Dépassant un peu la CFDT dans la FPH lors du tour précédent (2018), elle la distance maintenant significativement (26,6 % contre 23,7%). Toujours en difficulté dans la territoriale, Force ouvrière poursuit une remontée sur ses principaux concurrents en conservant la tête dans la FPE, talonnée par la FSU et l'UNSA. Ces trois organisations se tiennent dans un mouchoir de poche (entre 16 et 18 %) en tête de la FPE en décrochant nettement la CFDT (13,3%) et plus encore la CGT (10,2%).

Au total ces élections confirment deux tendances déjà enregistrées pour les consultations électorales du secteur privé : d'une part une croissance de l'abstention qui pose la question de l'attention portée par les travailleurs aux organisations qui sont censées les représenter ; d'autre part la fragmentation croissante du champ syndical qui voit le déclin des deux organisations syndicales considérées comme « les plus représentatives » et une montée, ou plutôt un moindre désintérêt, pour les organisations intermédiaires voire les plus faibles. Les scores se rapprochent en valeurs relatives (les pourcentages) ; l'hégémonie de la CGT appartient vraiment au passé mais aucune hégémonie alternative ne prend la place, c'est la fragmentation qui l'emporte. Ce n'est qu'une confirmation qui devrait malgré tout tirer la sonnette d'alarme, c'est-à-dire autre chose que les surprenants satisfécits entendus depuis la proclamation des résultats.